

BÉGARD | BELLE-ISLE-EN-TERRE | BOURBRIAC | BRÉLIDY | BULAT-PESTIVIEN | CALANHEL | CALLAC | CARNOËT | COADOUT | DUALT | GRÂCES | GUINGAMP | GURUNHUEL | KERFOT | KERIEN | KERPERS | KERMOROC'H | LANDEBAËRON | LA CHAPPELLE-NEUVE | LANLEFF | LANLOUP | LOC-ENVEL | LOHUEC | LOUARGAT | MAËL-PESTIVIEN | MAGOAR | MOUSTÉRU | PABU | PAIMPOL | PÉDERNEC | PLÉHÉDEL | PLÉSIDY | PLOËZAL | PLOUBAZLANEC | PLOUZÉC | PLOUGONVER | PLOUISY | PLOUMAGOAR | PLOURAC'H | PLOURIVO | PLUSQUELLEC | PLOUËC-DU-TRIEUX | PONT-MELVEZ | PONTRIEUX | QUEMPEL-GUÉZENNEC | RUNAN | SAINT-ADRIEN | SAINT-AGATHON | SAINT-CLET | SAINT-LAURENT | SAINT-NICODÈME | SAINT-SERVAIS | SENVEN-LÉHART | SQUIFFIEC | TRÉGLAMUS | TRÉGONNEAU | YVIAS

N°11

Janvier 2023

mon Agglo

Guingamp Paimpol

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●



www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

ZOOM SUR

Vivre à
Guingamp-Paimpol
Agglomération !

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

NE GASPILLONS PAS NOTRE ÉNERGIE, FAISONS DES ÉCONOMIES !

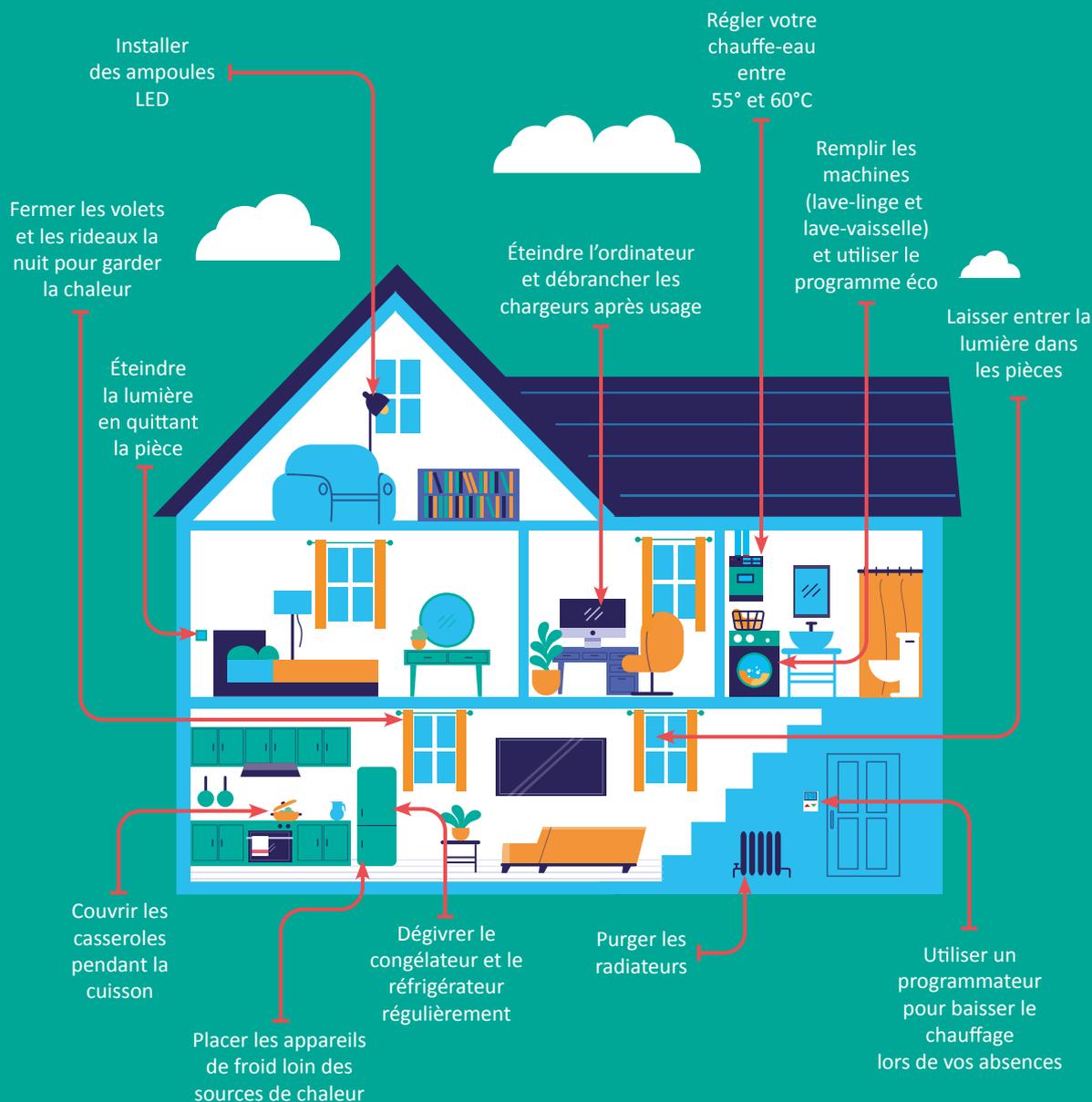
Baisser sa consommation, oui ! Mais comment ?

Écowatt et Écogaz permettent de savoir **QUAND** il faut réduire sa consommation d'électricité et de gaz.

www.monecowatt.fr
www.myecogaz.com

Le guide des 100 éco-gestes au quotidien du CLER - Réseau pour la transition énergétique / Déclics (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété) permet de savoir **COMMENT** réduire cette consommation et faire des économies.

Rendez-vous sur :
www.cler.org/guide-des-100-ecogestes-decouvrez-la-nouvelle-version



04

MES ACTUS

06

MES INFOS

- + Rencontres locales du tourisme
- + « Un pas pour ma planète » : une nouvelle réussite
- + Petite enfance, des métiers valorisés !
- + Madagascar : la coopération en actions
- + Le plan vélo communautaire
- + Favoriser l'installation des professionnels de santé

08 et 09

ZOOM SUR

Vivre à Guingamp-Paimpol Agglomération !

10

MES RENCONTRES

- Portrait
- + Éco-concept
- Portraits croisés
- + Élodie Riou
- + Isabelle Le Lay

12

MES SERVICES

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au service de tous

13

MES GRANDS PROJETS

La revitalisation du territoire

14

MES ÉVÈNEMENTS

15

MON AGENDA

Edito

+



Vincent Le Meaux
Président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Prezidant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêriou

Mesdames, Messieurs,

Dans cette édition, nous avons souhaité particulièrement mettre en lumière le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Document règlementaire, il n'en est pas moins évolutif et concerté. 28 comités de pilotage, 15 groupes de travail techniques et 2 réunions d'information élargies aux conseillers municipaux et Maires se sont déroulés. Ces concertations visaient à répondre collectivement à la nécessité environnementale de sobriété foncière en priorisant la reconquête des 5000 logements vacants sur le territoire. Place maintenant à l'enquête publique où chacun d'entre vous pourra s'exprimer dès février.

Je vous souhaite une bonne année !

Pennad-stur

Itronezed, aotrouien

Steuñv lec'hel ar c'hêraozañ etrekumunel hon eus bet c'hoant da lakaat war-wel en niverenn-mañ. Un diell diouzh ar reoliadur eo met gellout a ra cheñch diwar hoc'h ali. Aozet ez eus bet 28 poellgor leviañ, 15 bodad labour teknikel ha 2 emvod kelaouiñ digor d'an holl guzulierien-kêr ha maered.

Ar bodadoù labour-se a zo bet lakaet e plas evit respont a-stroll d'an ezhommoù merañ an endro a-fed sobrentez ar sevel-tiez o nevesaat da gentañ lojeizoù vak an tiriad.

Hoc'h ali a c'hellloc'h reiñ dre an enklask foran a vo aozet e Miz C'hwevrer.

Ur bloavezh mat a hetan deoc'h !

Vincent Le Meaux

Président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Prezidant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêriou

Guingamp-Paimpol Agglomération | 11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp
Directeur de publication | Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération
Responsable de la publication | Romain Rollant, Directeur général des services
Rédactrice en chef | Coralie Belliard, Directrice de la communication, de la promotion du territoire et de la relation aux usagers
Rédaction | Annaïk Michel (rédactrice), service communication
Crédits photos | Guingamp-Paimpol Agglomération, Pascal Le Coz, Kévin Antoine, Service communication, Freepik, Carole Héry, Bruno Torrubia
Photo page de couverture | Au cœur du Plan Local d'Urbanisme, la ville de Bégard, en travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement, s'illumine pour les fêtes de fin d'année
Création, conception | Le Studio | www.lestudio.bzh
Impression | Roto Armor
Tirage | 42 500 exemplaires | Imprimé sur papier 100 % PEFC
Distribution | La Poste
 Pour toutes questions sur le magazine : communication@guingamp-paimpol.bzh

+

Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Pour ne rien rater de l'actualité...

DÉCHETS

Distribution de vos calendriers de collecte

Comme chaque année, les calendriers de collecte de l'Agglomération ont été livrés dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les jours de collecte ont changé sur les communes des secteurs de Bégard, Paimpol et Pontrioux. Ces changements concernent aussi bien la collecte des ordures ménagères que celle des emballages recyclables.

L'année 2023 sera également marquée par de nombreux jours fériés, ce qui entraînera des décalages de collecte. Soyez vigilants !

Le détail des changements est à retrouver sur les calendriers 2023 de chaque commune. ●

Vous souhaitez une version digitale de votre calendrier ? Rendez-vous sur le site de l'Agglomération pour télécharger votre calendrier numérique.
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh
 rubrique « Mes jours de collecte »



↗ **L'isolation thermique contribue à l'amélioration de l'habitat**

HABITAT

SOLIHA, votre nouvel opérateur pour le programme d'amélioration de l'habitat !

Guingamp-Paimpol Agglomération relance en 2023 un programme d'intérêt général (PIG « Énergie & Adaptation ») en faveur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA Bretagne, association à vocation sociale, a été missionnée par l'Agglomération pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique globale (MaPrimeRénov Sérénité), d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou encore la réhabilitation de logements dégradés. Cet accompagnement est proposé pour les résidences principales comme pour les logements locatifs, sous conditions.

Selon votre situation et votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier des aides de l'Agglomération et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dans le cadre des aides « MaPrimeRénov Sérénité ». SOLIHA vous accompagne techniquement et financièrement. Contactez-les ! ●

Vous pouvez vous informer en permanence sur rendez-vous ou au téléphone au : 02 96 62 22 00 ou vous inscrire directement sur le site Internet de SOLIHA Bretagne : www.soliha22.org



↖ **Projet du siège, la chapelle**

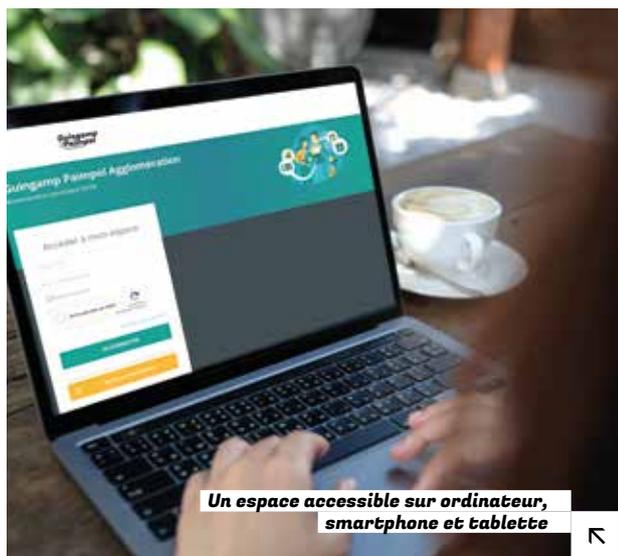
PATRIMOINE

La Chapelle des Ursulines : un espace de conférence partagé

Le siège de l'Agglomération fait peau neuve depuis quelques mois. Les travaux pour la salle de conférences et l'accueil du rez-de-chaussée de l'Agglomération seront finalisés pour la fin d'année 2023.

Une salle de conférence permettra d'accueillir les conférences de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), des partenaires et les élus du Conseil d'agglomération en session.

L'objectif est de réaliser un bâtiment emblématique qui répond aux usages des habitants de l'Agglomération tout en valorisant le patrimoine de notre territoire par la rénovation de ce bâtiment du 17^e siècle. ●



Un espace accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

ENFANCE JEUNESSE

L'Agglo' simplifie les démarches administratives des parents

Inscription, réservation, paiement... Bientôt un espace dédié aux familles accessible 24h/24 et 7j/7 !

À partir de février, le service Enfance Jeunesse de l'Agglomération met à disposition des parents un Espace Famille accessible à partir de n'importe quel périphérique connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone...). Intuitif et simplifié, il permettra par exemple aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) âgé(s) de 3 à 17 ans à l'accueil de loisirs ou aux activités jeunesse, de télécharger et de régler leurs factures en ligne sans se déplacer ! À découvrir très prochainement... ●

L'espace familles sera accessible sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

DÉCHETS

Vos déchèteries de Bourbriac et de Callac s'équipent de caissons de réemploi. Comment ça marche ?

Pour donner une seconde vie à vos objets, rendez-vous en déchèterie ! Afin de favoriser le réemploi sur le territoire de l'Agglomération, deux nouveaux caissons dédiés au réemploi ont été mis en place dans les déchèteries de Bourbriac et Callac.

Quels objets peuvent être déposés ?

La liste des objets acceptés est la suivante : mobilier, livres, DVD, disques, jeux, jouets, outils de jardinage et bricolage, vaisselle, équipements sportifs et de loisirs, objets de décoration, matériel de puériculture, appareils électriques et électroniques.

Deux conditions importantes : qu'ils soient

complets, propres et en bon état ou nécessitant une légère réparation.

Les objets issus de ces espaces de réemploi seront remis à l'association Maison de l'Ar-goat dont les membres se chargeront de les remettre en état. Ces objets de seconde main seront mis en vente dans la boutique de l'association l'Endroy située 8 place Champ au Roy à Guingamp (ouverture du mercredi au samedi de 12h30 à 18h00).

Le 7 décembre dernier, Marie-Thérèse Scolan, conseillère déléguée à la prévention et à la valorisation des déchets inaugurerait le caisson de réemploi installé à la déchèterie de Bourbriac. ●



Vincent Le Meaux, président, Jacky Gouault, élu de Paimpol, Jean-Pierre Giuntini, vice-président en charge de l'environnement et de la biodiversité, et Emmanuel Thérin, technicien

GESTION DE L'EAU

La retenue d'eau de Mahalez sécurisée

Après plusieurs mois de travaux, le barrage de la retenue d'eau de Mahalez est désormais sécurisé et automatisé. Il s'agit du plus important ouvrage de ce type sur le territoire de l'Agglomération avec une capacité de 115 000 m³ d'eau. La retenue d'eau de Mahalez, est un point stratégique à Paimpol pour gérer la montée des eaux et prévenir les inondations. L'Agglomération prend en charge les travaux pour un coût de 365 000 €, dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). ●



Inauguration le 7 décembre, à Bourbriac

+ Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



Valérie Jousseaume, géographe et maître de conférences à l'université de Nantes

TOURISME

Rencontres locales du tourisme

Organisée par l'Agglomération, en partenariat avec l'Office du Tourisme, la première édition des rencontres locales du tourisme s'est tenue le 28 septembre dernier à la Grande Ourse à Saint-Agathon. L'occasion pour les 130 professionnels présents de rapprocher leurs activités aux nouvelles tendances du tourisme, d'appréhender au mieux les chiffres-clés de l'écosystème touristique local, départemental et régional, rencontrer les acteurs locaux privés et institutionnels et être acteur dans la rédaction de la nouvelle stratégie touristique de l'Agglomération.

Deux ateliers ont résulté de ces rencontres locales du tourisme et se sont déroulés le 14 novembre à la salle multiculturelle de Grâce. Une cinquantaine d'acteurs (élus, habitants, professionnels du tourisme) étaient présents pour engager la réflexion

autour de la définition de la future stratégie touristique de Guingamp-Paimpol Agglomération. Divers ateliers ont pu être menés autour des valeurs portées par le territoire en matière de tourisme et des loisirs et autour des enjeux concernant les thématiques des savoir-faire, des sports nature, des équipements de loisirs, du patrimoine (matériel, immatériel et naturel) et de la mobilité. Du temps a aussi été dédié à la définition de projets innovants afin d'approfondir la réflexion du nouveau schéma local du tourisme durable et des loisirs.

Début 2023, un nouvel atelier, ouvert à tous, sera organisé afin de poursuivre la démarche. ●

Renseignements : devtouristique@guingamp-paimpol.bzh ou Tél. 07 87 96 01 18

PLAN CLIMAT

« Un pas pour ma planète » : une nouvelle réussite

Pour cette troisième édition, 40 structures porteuses de projet (associations, acteurs locaux, communes), ont répondu présentes et ont permis la mise en œuvre de près de 70 animations et cinq expositions sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Après trois éditions, l'heure du bilan

Le 10 novembre dernier, les porteurs de projets étaient invités à une rencontre bilan de l'évènement et plus largement du programme d'action Le Climat change. Et moi ?

Ce moment chaleureux, en présence d'« experts en historicité écologique » : Jean-Loup et Adélaïde du théâtre du TOTEM de Saint-Brieuc, a permis de cibler les points forts de cette manifestation et ceux qui seront à améliorer l'année prochaine dans l'optique de toucher un public toujours plus large. Une chose est certaine, les participants ont pu réitérer leur motivation ainsi que leur engagement au vu d'une quatrième édition d'Un pas pour ma planète ! Rendez-vous l'année prochaine ! ●



Rencontre bilan entre les porteurs de projets de l'évènement



Des échanges appréciés sur les métiers de la petite enfance

PETITE ENFANCE

Des métiers valorisés !

Trouver et obtenir une place pour la garde de son enfant est parfois un parcours du combattant pour les parents. L'Agglomération a souhaité créer un évènement dédié à la valorisation des métiers de la petite enfance pour faire face à la baisse du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire, le départ imminent à la retraite d'un certain nombre d'entre eux, et plus généralement le manque de professionnels du secteur. L'Agglomération agit pour mettre en lumière les métiers de la Petite Enfance et développer l'offre d'accueil du jeune enfant.

Le « Forum des métiers de la Petite Enfance », était proposé le mercredi 23 novembre au Centre social Ti Menoz de Guingamp pour toutes les personnes intéressées par les métiers et les perspectives d'emploi dans ce secteur de la petite enfance. De nombreux partenaires étaient présents pour répondre aux questions des 150 visiteurs sur les formations, les conditions d'exercice, les spécificités du métier, les employeurs, la reconversion professionnelle...

De nouvelles vocations sont peut-être nées ! ●

INTERNATIONAL

Madagascar : la coopération en actions

Depuis 2011, l'Agglomération soutient des actions à quelques milliers de kilomètres de son territoire : la commune de Maritampona est ainsi accompagnée financièrement depuis 2018 et a reçu la visite d'une délégation de Guingamp-Paimpol Agglomération du 3 au 14 octobre derniers.

Objectif : aller à la rencontre, dans la région du Bongolava (Centre-Ouest de l'île), de la commune rurale de Maritampona (partenaire depuis 2018) et de l'APDIP (Association paysanne pour le développement interprofessionnel, depuis 2011).

La commune de Maritampona, 11 000 habitants, malgré les difficultés structurelles (accès aux soins et à l'eau potable, changement climatique, précarité alimentaire,...),

ne manque pas de projets !

En effet, la création d'un nouveau collège et la création d'une bibliothèque au service des 17 établissements scolaires sont prévus. L'Agglomération finance, de manière dégressive, un animateur communal pour la commune de Maritampona afin d'appuyer les élus dans l'élaboration d'une stratégie de développement local et dans le montage et la recherche de financements des projets. Ont été ainsi réalisés depuis 2018 : la rénovation de la mairie, la construction d'une salle communale et d'une halle de marché, la rénovation du collège (toiture et ouvertures), la clôture du centre de santé.

L'APDIP accompagne l'émergence et la for-



➤ **Visite de rizière à Madagascar**

mation de groupes d'agriculteurs, grâce à l'adoption de techniques plus productives dans une optique d'agroécologie. Dans le cadre d'une convention, de nouveaux projets devraient voir le jour au printemps prochain, à l'occasion de la venue, sur notre territoire, de nos partenaires malgaches. ●

MOBILITÉ

Le plan vélo communautaire est en selle !

L'Agglomération construit son plan vélo avec les habitants et a organisé sa première réunion publique sur le thème « Le vélo et vous », le mercredi 19 octobre à Guingamp.

Une dizaine de personnes s'est réunie autour du sujet de cette réunion publique. Qu'ils aient participé par curiosité ou conviction, une grande majorité utilise le vélo quotidiennement. La réunion a été l'occasion de présenter l'enquête lancée en avril dernier dans toute l'Agglomération auprès des habitants afin de réfléchir au futur plan vélo pour l'Agglomération. En complément, une association de cycliste du quotidien Trégor Bicyclette était présente pour présenter leurs actions en faveur du développement du vélo et leur lien avec la politique cyclable de Lannion-Trégor Communauté. ●

Focus : le Plan Vélo communautaire, c'est quoi ?

Le Plan Vélo Communautaire, en cours d'élaboration, est un document de planification pour le développement du vélo. Il sert à hiérarchiser, prioriser et flécher des itinéraires et infrastructures dédiés aux déplacements via les modes actifs. Les objectifs de ce document sont de favoriser les pratiques cyclables vers les centres-bourgs et l'accès aux équipements et services par l'aménagement d'un réseau cyclable sécurisé. En effet, le vélo apporte une alternative crédible à la voiture y compris en zone rurale et contribue à la pratique d'une activité physique quotidienne. ●



➤ **Rencontre entre professionnels de santé**

SANTÉ

Favoriser l'installation des professionnels de santé

La présence médicale est un enjeu majeur aujourd'hui. C'est pourquoi Leff Armor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et l'ARS Bretagne agissent dans le cadre du nouveau Contrat Local de Santé (2021-2026) pour développer les réseaux locaux de professionnels de santé et la connaissance du maillage territorial.

C'était l'objectif du séminaire pour les professionnels de santé du territoire organisé le jeudi 24 novembre à Grâces. En effet, consolider les réseaux locaux et faire connaître les ressources locales disponibles permet de favoriser les installations de tous types de professionnels de santé sur le territoire.

Un grand merci aux partenaires ayant contribué à la réussite de cet événement et la Région Bretagne pour son soutien financier au titre de Booster Santé. ●

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Mobilités : mobilite@guingamp-paimpol.bzh



➤ **Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh**

ZOOM SUR

Vivre à Guingamp-Paimpol Agglomération !

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION VA FIXER LES RÈGLES DE CONSTRUCTION ET D'OCCUPATION DU SOL DES 57 COMMUNES DU TERRITOIRE AINSI QUE LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT POUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES.

AVANT D'ÊTRE ADOPTÉ AU DÉBUT DE L'ÉTÉ 2023, LE PLUi FERA L'OBJET D'UNE GRANDE ENQUÊTE PUBLIQUE À LAQUELLE CHACUN EST INVITÉ À PARTICIPER.



Vue aérienne de Ploubazlanec

Les objectifs et orientations du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Document d'urbanisme établi à l'échelle intercommunale, le PLUi vise à harmoniser et structurer la politique d'aménagement afin d'organiser un développement cohérent du territoire en intégrant des règles d'architecture commune et en tenant compte des problématiques de chaque commune.

Construit autour d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et conçu en collaboration avec tous les élus locaux, le projet de PLUi a aussi donné lieu à de nombreuses concertations publiques.

Viser l'excellence environnementale

La protection des milieux et des ressources, l'adaptation au changement climatique sont au cœur des objectifs à atteindre.

Les nouvelles règles d'urbanisme intercommunales vont donc privilégier la sobriété foncière afin de préserver les terres agricoles, les espaces naturels, les sites remarquables et le littoral, protéger aussi la faune, la flore, les zones humides et la biodiversité.



Près de 400 hectares de terres naturelles, agricoles ou forestières ont été consommés entre 2008 et 2018 sur le territoire malgré une baisse démographique. L'objectif ambitieux de Guingamp-Paimpol Agglomération est de renouer avec l'attractivité tout en consommant moins de terres. Ainsi, pour les dix années à venir, la consommation d'espace envisagée sera réduite de plus de moitié, faisant de notre PLUi l'un des plus ambitieux de Bretagne.

Le PLUi concerne aussi :

- L'eau, l'assainissement et le numérique ;
- Le déploiement des énergies renouvelables et de l'éolien ;
- La protection des biens et des personnes ;
- Les voies de circulation et le stationnement ;
- L'intérêt paysager et l'intérêt patrimonial du bâti existant ;
- Les objectifs de mixité sociale des programmes de logement.

Privilégier la sobriété foncière

La redynamisation démographique et économique de l'Agglomération reste cependant un enjeu majeur du développement.

33 500 maisons individuelles, T4 et plus, et 7 500 logements du T1 au T3 composent aujourd'hui le parc résidentiel du territoire. Constat est fait qu'il n'y a pas assez d'offres de petits logements pour répondre aux attentes des habitants et futurs arrivants.

Afin d'accueillir de nouveaux habitants, près de 3 300 nouveaux logements sont à prévoir dans la prochaine décennie. Pour ce faire, la priorité sera donnée à la reconquête des logements vacants (plus de 5000 sur le territoire) et aux constructions au sein des espaces déjà urbanisés. Aussi, la programmation de grands lotissements est interrogée pour privilégier les opérations ponctuelles répondant à des besoins spécifiques.



➤ **Dent creuse, espace non construit entouré de parcelles bâties, au sud du territoire**

Renforcer l'attractivité du territoire

Offrir aux habitants une qualité de vie et un accès équitable aux équipements, services et commerces par un maillage cohérent du territoire est aussi une ambition portée par le PLUi.

Pour favoriser la centralité, même dans les petites communes, de nouvelles règles d'implantation des commerces et services vont être mises en place.



Par exemple, les commerces de moins de 300 m² devront désormais s'installer au plus près des lieux d'habitation en centre-ville, centre-bourg ou dans les quartiers historiques... Des exigences qui répondent aux nouvelles attentes en termes de mobilité douce et de réduction de l'usage de la voiture.



Le calendrier du PLUi

Fin 2022 :

- Analyse du PLUi par l'État et les chambres consulaires.

De mi-février à mi-mars 2023 :

- Enquête publique.

Avril 2023 :

- Remise de la synthèse et des conclusions de l'enquête publique par les commissaires enquêteurs.

Mai-juin 2023 :

- Analyse des résultats et modification du PLUi par les élus.

Été 2023 :

- Approbation du PLUi par le Conseil communautaire.

Rentrée 2023 :

- Application du PLUi.



Place à l'enquête publique

Le PLUi n'est pas encore définitivement adopté. La population pourra faire ses observations lors d'une enquête publique **du 13 février au 15 mars 2023**.

Les habitants, les personnes travaillant sur le territoire ou celles qui se sentent concernées par l'avenir de Guingamp-Paimpol Agglomération vont pouvoir donner leur point de vue sur le PLUi auprès de commissaires enquêteurs.

Ces observations exprimées et analysées en toute transparence, seront ensuite prises en compte dans la mesure du possible.

Six lieux d'enquête seront ouverts sur le territoire où des registres papier seront mis à disposition. Un registre dématérialisé sera aussi mis en ligne sur le site de Guingamp-Paimpol Agglomération et des rendez-vous seront possibles avec les commissaires enquêteurs lors de leurs permanences organisées sur Bégard, Bourbriac, Callac, Guingamp, Paimpol et Pontrioux.

Une campagne d'affichage mentionnant les dates auxquelles la commission d'enquête publique tiendra des permanences sera effectuée sur l'ensemble des communes. La presse, le site internet de l'Agglomération et les réseaux sociaux relayeront ces informations.

Plus d'infos sur

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal/



Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



PORTRAIT

ÉCO-CONCEPT

UNE ENTREPRISE PIONNIÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AGROALIMENTAIRE



“ Un coproduit est une matière créée au cours du processus de fabrication d'une denrée alimentaire destinée à la consommation humaine et qui n'est pas commercialisable en l'état. Éco-Concept valorise en alimentation animale des coproduits aux qualités nutritives. Une entreprise unique en France.

Éco-Concept en quelques dates

1995 Création de l'entreprise de valorisation de coproduits alimentaires par Annie et Jean-Jacques Le Luyer en Normandie.

2019 Leurs deux filles, Carole et Fanny, et leur gendre Roc prennent les rênes de l'entreprise.

2020 Implantation du siège d'Éco-Concept et création d'une unité de production dans le parc d'activités de Kérizac à Plouisy.

2022 Éco-Concept est lauréate de l'Oscar de l'impact environnemental lors de la 10^e cérémonie des Oscars des entreprises des Côtes-d'Armor.

+

Jean-Jacques Le Luyer fait le constat dans les années 90 que les coproduits ne sont pas valorisés alors qu'ils ont des qualités nutritives et organoleptiques. Il sait aussi que le prix des céréales impacte le coût de l'alimentation animale.

Après une phase de recherche et développement, il se lance sur ce marché pionnier en France avec des valeurs qui font toujours l'ADN de l'entreprise : l'économie locale, la proximité, la qualité, la réactivité, l'adaptabilité.

Aujourd'hui, Éco-Concept valorise 65 000 tonnes par an de coproduits secs, pâteux, liquides, nus ou emballés, issus principalement des biscuiteries, boulangeries, crêperies et laiteries françaises. Plus de 200 industriels sont partenaires de l'entreprise qui compte de nombreux clients sur tout le territoire, élevages porcins et bovins, coopératives et fabricants de petfood.

Éco-Concept s'organise autour de deux unités de production en Bretagne et en Vendée, et divers prestataires sur l'Hexagone pour traiter les gros volumes au plus près des élevages. Le transport est ainsi réduit et la réactivité au rendez-vous.

Le procédé industriel, conçu sur-mesure avec des machines recyclées, permet à la TPE bretonne de fonctionner, pour le moment, avec une dizaine de personnes et une équipe dirigeante multitâche, effectif renforcé selon les flux entrants. Conformément aux normes françaises d'hygiène et sécurité, certains coproduits sont livrés en direct aux élevages sans transformation, d'autres réduits en poudre, sans résidus, ni additifs.

Si Éco-Concept porte de beaux projets d'avenir, le coup de projecteur donné par les Oscars des entreprises renforce encore davantage ses objectifs d'écoresponsabilité. ●

Éco-Concept
PA de Kérizac | 22200 Plouisy
Tél. 02 33 19 10 20 | www.eco-concept.fr

Dans cette rubrique, nous avons choisi de valoriser la proximité, les circuits courts, les relations prestataire-usager car les liens qui se tissent entre les individus, les associations ou les entreprises placent la valeur humaine au cœur de notre territoire.

PORTRAITS CROISÉS

Élodie Riou

ANIMATRICE DU RELAIS PETITE ENFANCE, PÔLE DE CALLAC-BOURBRIAC

Le Relais Petite Enfance, anciennement Relais Parents Assistants Maternels, est un lieu gratuit d'accueil et d'information destiné aux parents, futurs parents, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile. Ce service a pour missions de renseigner les parents sur les différents modes de garde et les démarches administratives, d'accompagner les assistants maternels dans l'exercice de leur profession, de proposer des animations pour les enfants de 0 à 3 ans. Cinq Relais existent sur le territoire : Bégard/Louargat, Callac/Bourbriac, Guingamp, Paimpol et Pontrieux animés par des éducatrices de jeunes enfants diplômées ou des conseillères en économie sociale.

Élodie Riou vous accueille sur le pôle de Callac / Bourbriac depuis 2010 et parle de son métier avec beaucoup d'enthousiasme : *« Éducatrice de jeunes enfants, j'apprécie bien sûr le contact avec les petits et les parents, le travail en équipe car nous préparons des projets communs entre pôles, et ce qui me plaît aussi c'est le relationnel avec les assistants maternels, nos échanges sont toujours riches en apprentissages. »* ●

Plus d'infos sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/enfance-jeunesse/petite-enfance/

+ **Un numéro unique « Petite enfance »**

Pour se renseigner :
Tél. 02 96 55 37 22



➤ **Élodie Riou**



Isabelle Le Lay ➤

Isabelle Le Lay



ASSISTANTE MATERNELLE À PLOUMAGOAR

C'est dans le cadre d'une reconversion professionnelle qu'Isabelle Le Lay a fait le choix de devenir assistante maternelle, pour mettre son expérience de maman au service d'autres parents et aussi être plus proche de ses enfants en travaillant à domicile.

Après un temps de formation, elle a eu son premier agrément en 2003, et depuis 2007 s'occupe à plein temps de quatre jeunes enfants avec des contrats d'heures différents allant de 30 à 42h par semaine. Issue d'une famille de cinq enfants dont la maman était aussi assistante maternelle, Isabelle a pour son métier une véritable passion : *« Si j'apprécie de travailler seule et d'être autonome, je trouve agréable d'être soutenue et de trouver des réponses à mes questions ou à celles des parents auprès du Relais Petite Enfance de Guingamp dont je dépends, les animatrices sont toujours disponibles pour nous. J'y ai aussi suivi quelques formations et dès que j'en ai l'occasion, je participe avec les enfants à des ateliers, comme l'éveil musical ou la médiation animale par exemple. »* ●

+ **Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh**



**Le développement social,
au cœur de l'action du CIAS**

MES SERVICES

Le CIAS au service de tous

LE CIAS MÈNE DE NOMBREUSES MISSIONS DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE ET INTERVIENT DANS DIFFÉRENTS DOMAINES, LA SOLIDARITÉ, L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ, LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION, LA GESTION DE L'EHPAD DE PONTRIEUX.

En liaison étroite avec les institutions publiques et privées, les acteurs sociaux et aux côtés des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), le CIAS est un service public de proximité qui a pour vocation d'aider et accompagner le public en difficulté mais aussi de proposer une offre de services adaptée aux besoins du territoire.

Le développement social

Toutes les communes ne disposant pas d'un CCAS, le CIAS coordonne le réseau d'actions sociales en orientant les personnes qui en ont besoin vers les structures appropriées d'aide et d'urgence et en favorisant le déploiement de projets solidaires.

Relais d'information, le CIAS intervient aussi en tant que soutien auprès des communes. En 2022, un annuaire ressources destiné aux élus et aux professionnels de la solidarité a été réalisé pour une meilleure information du public.

Le CIAS coordonne également des dispositifs solidaires :

- Une mutuelle solidaire

Afin d'offrir à tous les habitants et personnes travaillant sur le territoire une protection santé de qualité aux meilleurs tarifs, une convention a été signée avec la Mutuelle Just. Cette compagnie solidaire, spécialisée dans les mutuelles communales, propose de bonnes garanties à des prix négociés et d'autres avantages comme le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 €.

Plus d'infos sur www.just.fr

- Une plateforme de mobilité

Aussi, pour aider les personnes qui manquent de moyens de transport, la plateforme Wimoov, financée par le CIAS, a été déployée sur le territoire. Cette association solidaire accompagne tous les publics en situation de fragilité vers une mobilité autonome essentielle à l'inclusion sociale et professionnelle. Les conseillers Wimoov proposent des entretiens individuels pour identifier les besoins de chacun et trouver des solutions appropriées : covoiturage, autopartage, formation à la conduite ou réparation de véhicule...

Plus d'infos sur www.wimoov.org

La prévention de la délinquance et de la radicalisation

Le CIAS met aussi en œuvre le programme d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. En cohérence avec la stratégie nationale et les problématiques locales, le CISPDR porte des projets autour des trois axes : la jeunesse, les violences intrafamiliales et la tranquillité publique.

En partenariat avec des associations et des intervenants spécialisés, de nombreux spectacles, conférences, ciné-débats et formations sont proposés tout au long de l'année dans les établissements scolaires, au grand public et aux élus sur des thématiques variées : le harcèlement, les violences faites aux femmes, les addictions, la prostitution des jeunes, la sécurité routière... ●

EHPAD de Pontrieux

Un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'EHPAD Les Magnolias, qui accueille 68 résidents à Pontrieux, est en cours d'étude.

Contact :
CIAS - 1 rue de Tournemine
22390 Bourbriac
Tél. 02 96 55 99 56
cias@guingamp-paimpol.bzh
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/social-sante/cias

MES GRANDS PROJETS



Christophe Gaujffeny, directeur du CAUE, Benoit Dufumier, DDTM, Elisabeth Puillandre, vice-présidente à l'Agglomération, Béatrice Le Couster, Conseil départemental, Emmanuel Ethis, recteur de l'académie, Jacky Gouault, vice-président, Fanny Chappé, maire de Paimpol, Philippe Le Goff, maire de Guingamp, Stéphane Rouvé, Préfet, Vincent Le Meaux, président de l'Agglomération, Vincent Clec'h, maire de Bégard, Jean-Yves Rolland, maire de Callac,

La revitalisation du territoire

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION, QUI FAIT PARTIE DU PROGRAMME NATIONAL « PETITES VILLES DE DEMAIN » DONT L'OBJECTIF EST DE DYNAMISER LES PETITES COMMUNES, VIENT DE SIGNER AVEC L'ÉTAT UNE CONVENTION APPELÉE « OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE » (ORT) QUI VISE À AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES. LES CAFÉS DE LA REVITALISATION S'INSCRIVENT DANS CE CADRE.

L'Opération de Revitalisation de Territoire

Issue de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) de 2018, l'ORT est portée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Matérialisé par une convention, ce nouvel outil permet aux collectivités de mettre en œuvre, avec des partenaires et l'État, un projet de territoire pour en renforcer l'attractivité en termes d'habitat, de commerce, de culture et de mobilité douce.

La Région, le Conseil départemental, la Banque des Territoires, l'ARS (Agences Régionales de Santé), l'Éducation nationale, Guingamp Habitat, Terre d'Armor Habitat et le CAUE22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont signataires de la convention ORT de Guingamp-Paimpol Agglomération et quatre centralités sont concernées par le projet : Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol.

La feuille de route, tracée pour sept ans, s'articule autour de 50 fiches actions rédigées par les communes en collaboration avec les différents partenaires. Cette convention, qui pourra évoluer au fil du temps et des opérations prévues par le contrat, va faciliter la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux et donc du tissu urbain.

Le cycle de conférences et débats sur la transition des bourgs se poursuit

Instaurés en 2022 par Guingamp-Paimpol Agglomération, les Cafés de la Revitalisation ont pour vocation d'instaurer un dialogue citoyen autour de sujets qui concernent la revitalisation des territoires ruraux et la transition écologique : l'habitat, les paysages, le patrimoine bâti, l'art et la culture...

Organisés régulièrement dans des lieux différents en présence d'intervenants spécialistes de la thématique traitée, ils

permettent de s'informer, d'échanger, discuter et aussi de partager un moment convivial.

À Plougonver, Ploubalzanec (Loguivy-de-la-Mer), Bulat-Pestivien, Belle-Isle-en-Terre ou Quemper-Guézennec, les Cafés de la Revitalisation ont trouvé leur public l'année dernière. Ce cycle de conférences-débats va se poursuivre en 2023 dans d'autres communes pour aborder des questions tout aussi variées : les tiers-lieux, la biodiversité ordinaire, les projets citoyens d'énergie locale, la place de la voiture dans l'espace public...

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. ●

Plus d'infos sur

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/agenda/les-cafes-de-la-revitalisation

www.youtube.fr : Guingamp Paimpol Agglo Cafés de la Revitalisation

+ Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

MES ÉVÈNEMENTS

Vous y étiez...

1 // 17 septembre 2022

BIODIVERSITÉ

Inauguration

de la Vallée de Cadolan

Inauguré par Vincent Le Meaux, président de l'Agglomération, en présence de Yannick Echevest, maire de Ploumagoar et Philippe Le Goff, maire de Guingamp, les usagers ont pu découvrir le nouveau visage de ce site naturel situé entre Ploumagoar et Guingamp.

2 // 4 et 8 octobre 2022

SÉCURITÉ

Savoir conduire, c'est savoir vivre

C'est une démarche avant tout préventive et pédagogique que le CIAS proposait lors des deux journées de sensibilisation routière début octobre. La première « Rajeunissez votre permis » à destination des seniors, co-organisée avec le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor, proposait une remise à niveau du code de la route et différents ateliers. 220 seniors ont bénéficié de cette journée. La seconde, organisée avec le service enfance jeunesse, dédiée au grand public a permis aux participants de tester de nombreuses animations et participer à des ateliers pédagogiques et ludiques.

3 // Du 15 au 22 octobre 2022

EMPLOI

Semaine de l'emploi public

Proposée par le Centre de gestion des Côtes d'Armor, l'Agglomération a ouvert ses portes au public (étudiants, demandeurs d'emploi...) afin de leur faire découvrir la richesse des métiers territoriaux et susciter des vocations.

4 // 20 octobre 2022

ENTREPRISES

2^e édition de la rentrée des entreprises

Animée par la technopole Anticipa, cette deuxième édition organisée par l'agglomération a réuni les entreprises autour de la transformation digitale et de l'intelligence artificielle, en présence de Franck Gaillard et de François Poirier de Microsoft France et de François Gooris et Romain Quéré du cabinet conseil KAP.



1



2



3



4

5 // Du 18 au 27 novembre 2022

FAMILLES

Lutte contre les violences intrafamiliales : une semaine pour sensibiliser et prévenir

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol Agglomération a organisé une semaine de lutte contre les violences intrafamiliales dans le cadre du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

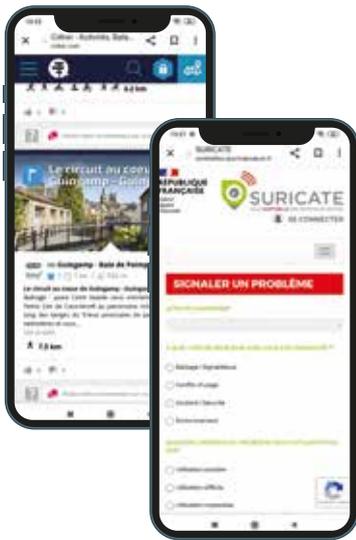
Les évènements proposés ont permis de sensibiliser des familles, des élus et des professionnels.



5

DÉCOUVREZ
VOTRE TERRITOIRE
DIFFÉREMMENT !

De la randonnée connectée !



L'application mobile **Cirkwi** vous permet d'accéder à tous les circuits de randonnée pédestre, VTT et VTC inscrits au schéma intercommunal de randonnée, soit un circuit par commune.

Ouvrez l'application sur votre smartphone, cliquez sur « Circuits et itinéraires » puis sur la petite loupe permettant d'effectuer une recherche et rentrez le nom du circuit que vous recherchez ou bien la commune afin de trouver votre circuit. Une fois trouvé, lancez le mode play ou téléchargez la fiche PDF afin d'avoir le tracé dans votre poche à tout moment. Votre balade terminée, n'hésitez pas à laisser un avis qui nous permettra d'améliorer le circuit si nécessaire ou de donner envie à certains de découvrir ce parcours.

Et si vous souhaitez participer activement à l'entretien des sentiers, nous alerter d'un conflit d'usage, d'un problème de balisage, d'une atteinte à l'environnement... Vous pouvez également installer l'application **Suricate** vous permettant à tout moment lors de vos promenades de nous indiquer un problème et sa localisation. Ces données sont transmises aux services compétents et vous êtes informé du traitement de votre signalement. ●

MON AGENDA

Y serez-vous ?

JANVIER

09 au 31 mars

EXPOSITION « NOMS DE NOMS »

La maison d'édition Kerjava propose une exposition sur l'origine des noms de famille en Bretagne.
Gratuit - Tout public
Informations auprès du centre culturel La Sirène

18 au 28

OPÉRATION BROYAGE DE SAPINS

Que faire de votre sapin après les fêtes ? Recyclez-le en participant à l'opération broyage. Déposez votre sapin de Noël, sans décoration ni neige artificielle dans les six déchèteries du territoire.

29

ARNAUD FOURNIER ET ALDO RIPOCHE

Les deux musiciens viendront vous présenter un programme pour grand clavier et violoncelle.
Réservations auprès du centre culturel La Sirène. 17h

FÉVRIER

03 au 05

FESTIVAL NATUR'ARMOR : LA PLUS GRANDE EXPOSITION NATURE DE BRETAGNE REVIENT !

Bégard
Au programme de cette 16^e édition organisée par Vivarmor Nature : un espace d'exposition de 3000 m² avec plus de 60 stands rassemblant plus de 250 acteurs bretons de la protection de la nature. Des ateliers dédiés seront également proposés aux enfants, et cela dès le plus jeune âge. Les amateurs d'art pourront admirer le salon des arts naturalistes et les expositions de photos nature. Des conférences seront organisées pour tous, ainsi que des sorties nature et une soirée cinéma.
Évènement soutenu par Guingamp-Paimpol Agglomération
Retrouvez le programme sur www.vivarmor.fr

MARS

03 & 04

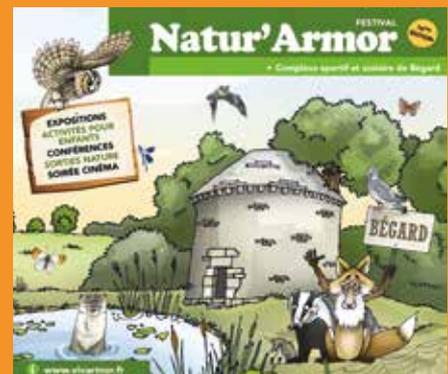
2^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

Au Roudourou
Pour cette deuxième édition de valorisation des savoir-faire autour de la gastronomie et des produits locaux, l'Agglomération propose deux jours de festival placés sous le thème du « Consommer et cuisiner local : produits d'ici, cuisine d'ailleurs ». Des conférences, des stands de producteurs, des démonstrations de chefs et des dégustations de recettes seront organisés sur place.
Évènement gratuit et grand public.
Plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

20 au 30

SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Pour poursuivre ces actions de sensibilisation, l'Agglomération s'associe cette année encore à l'évènement national et proposera des animations sur le territoire.



! / -
Pour ne rater
aucun évènement
à venir !

+ Retrouvez l'agenda
régulièrement mis à jour sur
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

En 2023,
l'Agglo garde le cap sur votre quotidien !